



Communiqué de presse, mardi 3 décembre 2019, Montpellier

CREATION DE LA COALITION POUR LA « TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE DU MARITIME »

Venu à la rencontre des acteurs du maritime à l'occasion des Assises de l'Économie de la Mer¹ à Montpellier, le **Président de la République Emmanuel Macron** a salué la création de la **Coalition pour la « TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE DU MARITIME »**, initiée par le **Cluster Maritime Français** en partenariat avec l'ADEME.

Un constat : l'urgence climatique

2050 est le rendez-vous fixé notamment dans la Stratégie nationale Bas carbone, la Loi d'Orientation pour les mobilités ainsi que dans la **Stratégie de l'Organisation maritime internationale adoptée en avril 2018 pour une réduction de 50% des émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures emblématiques pour respecter la trajectoire 1,5° de l'Accord de Paris**, impactent non seulement le transport maritime mais aussi l'ensemble des activités en mer et sur les littoraux ainsi que les connexions avec les territoires, et ce, dans une dimension européenne et internationale.

Le secteur maritime doit donc « passer des paroles aux actes [...] même si beaucoup sont déjà en cours » insiste Frédéric Moncany de Saint-Aignan et s'organiser pour répondre, avec les autres industries – notamment aéronautique, automobile, ferroviaire ou encore l'ensemble des acteurs de la chaîne logistique – et les pouvoirs publics, aux enjeux de transition écologique et énergétique. « Nous avons tous les atouts si nous savons être ensemble » insuffle le Président dans son discours.

Trois convictions rendent en effet une telle démarche impérative :

- Il faut investir dès aujourd'hui dans des solutions conformes à ces objectifs. Outre les solutions disponibles immédiatement et parfois pour d'autres usages que le maritime, des ruptures sont nécessaires et vont impacter l'ensemble des activités.
- Il faut connecter les démarches sectorielles et travailler dans une vision systémique car les enjeux sociétaux, climatiques et de biodiversité sont partagés par tous.
- Il faut un système numérique qui permette de partager des informations et piloter des projets communs afin d'éclairer les acteurs dans leurs choix.

Une Coalition pour rassembler et agir

Le CMF en partenariat avec l'ADEME, rejoints par des Fédérations, Entreprises, Centres de recherche et Pôles de Compétitivité Mer, ont décidé de travailler en Coalition pour entraîner l'ensemble des acteurs, accélérer les travaux engagés et réussir la transition écologique et énergétique. « *Notre pays aujourd'hui a besoin de cet esprit d'équipage, de regarder l'horizon* » souligne le Président de la République.

Cette première coalition de partenaires co-fondateurs est appelée à s'étoffer et à embarquer au-delà du maritime et de l'énergie, l'ensemble de l'économie, de l'industrie aux services, de la recherche aux écosystèmes d'innovation.

La Coalition permettra « [...] l'accélération et le déploiement en mode collaboratif de chemins de solutions [...] », explique le président du Cluster, une véritable « Vision à 2050 de la transition écologique et énergétique du maritime » pour mettre en œuvre dès aujourd'hui les premiers leviers de transition.

Cette Vision à 2050 sera opérée grâce à une plateforme numérique dotée de moyens pour animer l'innovation ainsi que des outils d'aides à la décision. « *Il est absolument nécessaire de mettre en commun [les] données, leur collecte, et leur stockage ainsi que leur analyse pour répondre à cet enjeu planétaire qu'est la protection de l'Océan* » insiste le président de la République.

Les travaux auront vocation à alimenter la future stratégie de décarbonation pour que la France, pays maritime de premier rang, dans une collaboration entre l'Etat et le secteur privé, dispose d'une **stratégie ambitieuse qui alimente ses engagements internationaux dans la lignée du One Planet Summit et du G7 à Biarritz et encourage le positionnement de ses entreprises sur les marchés de la transition écologique et énergétique.**

Une démarche qui encourage et anime l'écosystème d'innovation de la FrenchSeaTech

La démarche reposera également sur la création de la FrenchSeaTech voulue par le Président de la République dans son programme présidentiel, afin de se connecter aux écosystèmes du maritime et d'ailleurs, pour identifier les meilleurs projets d'innovation qui répondront aux multiples défis de la transition écologique et énergétique.

Dans la session de questions-réponses, le Président de la République a ainsi proposé de travailler avec le Cluster autour de deux axes : la création d'un répertoire de l'offre et un code de bonne conduite : « *[...] comment par l'achat, le partenariat d'innovation, on favorise les acteurs français. [Une] bonne manière, si vous en êtes d'accord, et on peut faire ça avec le Cluster, c'est de créer de la transparence [...], et qu'on mette en valeur les bons acheteurs [...]. La deuxième chose c'est que l'on puisse répertorier de manière très transparente [...] l'ensemble de l'offre* ».

En complément, il faut donner une visibilité accrue aux starts up afin de répondre à l'ambition : « *pourquoi l'écosystème start up french tech du maritime ne se structurerait pas de manière un peu plus spécifique pour être présent en force en juin [...] et se donner des objectifs.* »

Un premier rendez-vous en juin 2020 au Congrès de l'UICN

Date a donc été prise pour présenter de premiers travaux de la Coalition au Congrès de l'UICN en juin 2020 à Marseille, autour des chemins de solutions et de cette FrenchSeaTech structurée pour répondre aux besoins des acteurs qui travaillent en équipages aux ruptures à la fois technologiques, d'organisation de nos chaînes et des modèles d'affaire.



Emmanuel Macron, président de la République entouré par l'ensemble des membres de la Coalition pour la « Transition écologique et énergétique du maritime », mardi 3 décembre aux Assises de l'économie de la mer. [Télécharger la photo](#)



Signature de la coalition avec Elisabeth Borne, Ministre de la Transition écologique et solidaire en présence (de gauche à droite) au second rang : Arnaud Leroy, président directeur Général de l'ADEME ; Frédéric Moncany de Saint-Aignan, président du Cluster Maritime Français et au premier rang : Hervé Guillou, président directeur général de Naval Group et président du Groupement des industries de construction et activités navales (GICAN) ; Rodolphe Saadé, président directeur général de CMA CGM.

Les membres de la coalition :





ECOSYS GroupTM



A propos des porteurs du projets :

Le Cluster Maritime Français (CMF) rassemble tous les acteurs de l'écosystème maritime, de l'industrie aux services et activités maritimes de toute nature. Il est aujourd'hui composé de plus de 430 entités : entreprises de toutes tailles, pôles de compétitivité, fédérations et associations, laboratoires et centres de recherche, écoles et organismes de formation, collectivités et acteurs économiques locaux, ainsi que de la Marine nationale. Le CMF accompagne ses membres dans le

développement durable et responsable de leurs activités et de leurs projets, en France et à l'international.

Plus d'informations sur le site web : www.cluster-maritime.fr - Twitter: @ClusterMaritime – LinkedIn: Cluster Maritime Français

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale.

Plus d'informations sur le site web : <https://www.ademe.fr/>

Les Assises
économie de la MER

3/4 DÉCEMBRE 2019
Le Corum - Montpellier

Pour en savoir plus sur Les Assises de la Mer 2019 : www.economiedelamer.com

Le dossier de presse, les photos et vidéos de l'événement sont téléchargeable dans la rubrique « Presse »

Contact presse pour le Cluster Maritime : Gaëlle Cadiou | g.cadiou@cluster-maritime.fr

Contact presse pour les Assises : Annabelle Morand | a.morand@ilago.eu |